



CENTRE DE DETENTION DE TOUL

INCOMPRÉHENSION TOTALE

Pour le bureau local **SPS**, c'est le flou complet et nous restons dubitatifs des mesures appliquées ces derniers jours.

En circonstances identiques comment le traitement des agents peut-il s'exécuter différemment ?

Sur la zone atelier, un agent en mise à disposition, un en CMO et c'est le désert de Sibérie.

En premier lieu un agent de cette zone se voit **refuser** une demande de CA ce jeudi par la Major des ateliers motivée par une **nécessité de service** mais lui accorde sa récupération du vendredi.

Quand en second lieu, sa collègue de zone se voit accorder la semaine suivante en CA alors que les conditions sont les **MEMES**.

Sauf que dans le second cas, on n'hésite pas une nouvelle fois à tirer sur les RJ de la boule pour assurer le poste.

Pensez-vous pas que d'autres solutions auraient pu être trouvées ?

Le **SPS** dénonce : - le traitement différent que les 2 agents ont subi, où est l'égalité ?

- que de nouveau les agents de la boule soient rappelés pour prendre des postes inhabituels pour eux .

N'oublions pas que sur le dernier trimestre 2018, la boule a été très sollicité dans les rappels.

Combien de temps cela va-t-il durer ?

LE SYNDICAT 100% SURVEILLANTS

Internet : <http://sps.strasbourg.free.fr>
E-mail : spsnongrades@hotmail.com

affilié a la



TOUL, le 30 Janvier 2019

Le Bureau Local

